NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

“Nor Haratch” :le pdt Trump reconnait mais évite de prononcer le mot “génocide” arménien (mais les dirigeants actuels US ou Turcs ne sont pas éternels ...)

L'administration du président Donald Trump s'est distancée mardi de la résolution historique du Sénat américain reconnaissant le génocide des Arméniens.

« La position de l'administration n'a pas changé », a déclaré la porte-parole du département d'État américain, Morgan Ortagus, dans une brève déclaration sur la résolution que le Sénat a adoptée à l'unanimité le 12 décembre.

« Nos positions sont reflétées dans la déclaration définitive d'avril dernier du président sur cette question », a-t-elle ajouté.

Comme ses prédécesseurs, Trump a évité d'utiliser le mot génocide dans ses déclarations annuelles sur les massacres et les déportations d'Arméniens. Il a parlé en revanche de « l'une des pires atrocités de masse du 20e siècle ».

Trump n'a apparemment fait aucune tentative pour empêcher la Chambre des représentants à majorité démocrate de reconnaître le génocide. Cependant, la Maison Blanche a essayé de saborder le passage d'une résolution similaire par le Sénat à majorité républicaine.

Pendant trois semaines consécutives, la résolution du Sénat a été bloquée par des sénateurs républicains à la demande de la Maison Blanche, préoccupée par ses

dommages aux relations américano-turques. Les deux principaux coauteurs de la mesure, le démocrate Bob Menendez et le républicain Ted Cruz, n'ont fait face à aucune objection lorsqu'ils l'ont présentée au Sénat pour la quatrième fois.

Le Comité national arménien d'Amérique (ANCA) n'a pas tardé à critiquer le refus de Trump de qualifier également le massacre des 1,5 million d'Arméniens pendant la Première Guerre mondiale de génocide.

« Pendant combien de temps Trump restera-t-il fidèle [au président turc Recep Tayyip] Erdogan, appliquant le premier veto d'Ankara contre le souvenir honnête

des Éta

4e année / N° 180

Supplément de Nor Haratch

NH Hebdo

Jeudi 5 Décembre 2019

Le média franco-arménien de référence en Europe

contact@norharatch.com
www.norharatch.com

Téléphone : 01 55 32 06 72

ÉDITORIAL

À nouveau la question de la représentation de la Diaspora

Au cours de sa visite à Venise, Nikol Pachinian a déclaré que la République d'Arménie cherchait un représentant légal pour formaliser ses relations avec la diaspora. L'une des tâches principales du haut-commissaire aux Affaires de la diaspora, Zareh Sinanian, est aujourd'hui de créer un Conseil supérieur des Arméniens de la diaspora, qui deviendra l'interlocuteur officiel de l'Arménie.

Depuis l'indépendance, chaque président avait son interlocuteur privilégié. Ce qui n'était pas sans soulever des désaccords. À l'époque soviétique, le Comité culturel pour les relations avec la diaspora était chargé de faire le pont avec l'extérieur. Il y avait des organisations qui étaient proches idéologiquement de l'URSS, d'autres qui s'étaient conciliées avec le pouvoir soviétique, et d'autres qui, loin des affaires politiques, voyaient avant tout l'Arménie comme la terre ancestrale, les compatriotes, etc.

A l'heure actuelle, le gouvernement de Pachinian est confronté à un problème complexe. En effet, la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA), principale force politique en diaspora, s'oppose désormais fermement à la politique du gouvernement révolutionnaire en Arménie. Dans la diaspora, la FRA joue un rôle clé dans la vie communautaire. Voilà tout le problème : comment traiter avec une force politique qui fait preuve d'une opposition féroce dans le pays, mais qui en diaspora est le principal interlocuteur du gouvernement arménien ? La question est aussi épineuse pour le gouvernement arménien que pour les dirigeants de la FRA. Comment le parti parviendra-t-il à réconcilier ses positions politiques en Arménie, dans la diaspora et au niveau global ?

Au cours de la campagne de l'aile jeunesse de la FRA contre le projet de loi controversé d'Arayik Haroutiunian, des jeunes de la diaspora se sont joints à la demande de démission des manifestants d'Arménie. Dans ces conditions, il devient urgent pour le gouvernement arménien de créer un organe représentatif de la diaspora.

Mais la création d'un tel organe représentatif est-elle bien réaliste ? Jusqu'à présent, aucune des initiatives visant à rapprocher l'Arménie et la diaspora – parmi lesquelles les congrès « Arménie-Diaspora », les célébrations du 1700e anniversaire de l'adoption du christianisme, le centenaire du génocide des Arméniens, le centenaire de l'indépendance – n'ont abouti à la fondation d'un organe représentatif. Il est ici nécessaire de se poser plusieurs questions : la diaspora est-elle capable de s'organiser ? Dans quelle mesure la République d'Arménie est-elle autorisée à prendre une telle mesure, même si elle appuie sur des organisations qui bénéficient d'une représentation partielle ? Et enfin, autour de quel programme et de quelle vision fédérer la diaspora ?

L'expérience des relations entre l'Arménie et la diaspora depuis l'indépendance, sera-t-elle utile pour rétablir les relations et les élever à un niveau supérieur ? Ce ne sont pas les sujets de discussion qui manquent. Mais quoi qu'il en soit, une chose est claire : les relations passées n'ont pas été satisfaisantes. La diaspora est à l'image des processus multipolaires qui régissent les relations internationales. Dans chaque pays chaque communauté représente une configuration complexe et unique. L'Arménie doit prendre en considération les particularités de chacune de ces communautés. En France, le CCAF est un exemple d'organe de coordination que l'État français reconnaît comme porte-parole officiel. Cependant, celui-ci est loin de pouvoir représenter l'ensemble de la communauté arménienne de France. Il a tenté d'évoluer en organe plus représentatif, mais sans succès. Jusqu'à présent, il n'a pas joué de rôle clé dans les relations avec l'Arménie. Il en va de même pour d'autres pays européens, tels que l'Italie d'où le Premier ministre a fait sa déclaration concernant la nécessité d'avoir un organe représentatif.

J. Tch. ■

9 856 100 de dollars recueillis lors du 22e Téléthon du Fonds « Hayastan »

Le Téléthon 2019 du Fonds panarménien « Hayastan » a permis de recueillir 9 856 100 dollars.

Le 22e Téléthon du Fonds a eu lieu sous le slogan « À mon Arménie bien-aimée : De l'Eau et du Soleil pour les Communes ».

Le Téléthon a duré 12 heures : les 4 premières heures ont eu lieu à Erevan et les 8 heures restantes ont été diffusées à partir de Los Angeles. Les fonds recueillis serviront à mettre

(DR)

ARMÉNIE

Le maire d'Erevan rejette les accusations de corruption à son encontre

Le maire d'Erevan, Hayk Maroutian, a fermement nié tout octroi de permis de construire ou d'autres faveurs aux hommes d'affaires ayant fait don de camions poubelles et d'autres équipements à la municipalité.

Maroutian est apparu sous les feux des critiques après avoir révélé à contrecœur les noms des entreprises privées ayant fait don d'au moins 21 camions de ce type ces derniers mois.

Il est apparu que quatorze d'entre eux venaient d'une entreprise de construction qui a obtenu en mars dernier une autorisation délivrée par le maire afin de construire un complexe résidentiel dans la banlieue d'Erevan. Trois autres véhicules ont été mis à disposition par une société apparemment contrôlée par la famille de Samvel Aleksanian, l'un des oligarques du pays reconvertis en hommes d'affaires.

Davit Khajakian, membre de l'opposition au Conseil municipal, a affirmé vendredi que Maroutian avait légalisé le 4 novembre la construction non autorisée, il y a quelques années, d'un bâtiment appartenant officiellement à la femme d'Aleksanian. Il a ajouté que le maire devait être tenu pour responsable de cela et d'autres *« transactions corrompues »*.

Maroutian a rejeté les accusations dans une vidéo en direct diffusée sur Facebook plus tard vendredi. Il a montré des documents censés réfuter toute relation entre les dons et les autorisations de construire.

« La ville accepte les dons de toutes les personnes respectueuses de la loi en République d'Arménie, qu'elles aient ou non des relations avec la municipalité », a déclaré lundi le porte-parole du maire, Hakob Karapetian. *« C'est tout à fait naturel que certains d'entre eux, sinon beaucoup, vivent et travaillent dans cette ville. »*

« De nombreux organismes ont reçu des permis au cours des derniers mois mais n'ont rien donné à la ville », a déclaré Karapetian. *« Inversement, il y a des organisations et des individus qui ont fait des dons mais qui n'ont reçu aucun permis ou quoi que ce soit. »*

Le responsable a également démenti le fait que le bureau du maire avait décidé de préserver la confidentialité des noms des donateurs, par crainte d'un tollé de l'opposition.

En dépit de ces dénégations, le parti d'opposition « Arménie lumineuse », dont est membre Khajakian,

(Suite Page 3)